

# **Coronavirus : information sur les masques chirurgicaux**

DRH-Groupe – CNSST 18 novembre 2020



## *Les masques chirurgicaux*

- Depuis le début de la crise sanitaire, La Poste a régulièrement mis en place des mesures de prévention pour protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes qui y travaillent, et garantir la réalisation de ses activités.
- La Poste a fait le choix de mettre à disposition de ses collaborateurs des masques chirurgicaux.
- Il s'agit de masques dont le niveau de protection est supérieur à celui des masques alternatifs (en tissu) mentionnés dans les directives et recommandations des pouvoirs publics, notamment le *Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19* du Ministère du Travail.



## *Conformité des masques chirurgicaux mis à disposition des postiers*

- Toutes les références de masques chirurgicaux utilisées à La Poste sont conformes aux normes en vigueur (EN 14683).
    - Pour obtenir une certification, chaque fabricant fait tester ses masques par un laboratoire agréé; si les tests sont concluants, la déclaration de conformité comporte le logo CE et/ou la norme EN14683.
    - La Poste dispose de tous les documents de conformité fournis par les fabricants lors de l'achat
  - Certaines références de masques ont fait l'objet de questions :
    - préservation de la qualité en raison de la date de fabrication, bien que pour l'INRS « Les masques médicaux peuvent ne pas comporter de date de péremption. Ils pourront être utilisés après vérification de leur apparence, du bon état des fixations et du respect des conditions de stockage... ».
    - mentions confusantes sur certains packaging
- Par précaution et pour confirmer la conformité de ces masques, La Poste a fait tester 3 références par des laboratoires agréés.



## *Nature des tests de certification*

- Les tests de certification portent sur les critères suivants :
  - L'Efficacité de Filtration Bactérienne (« BFE » est l'abréviation en anglais). Pour être conforme, un masque chirurgical doit avoir un % de filtration > 95%.
  - La Pression Différentielle (= Respirabilité = Effort qu'il faut faire pour respirer correctement au travers). L'effort ne doit pas dépasser un seuil précis.
  - La Propreté Microbienne



# Résultats des tests pour 3 références



**Masque chirurgical « SOGEDESCA – 2009 » : Tests réalisés par le laboratoire EUROFINS**

- Résultats des tests : positifs.

Par ailleurs, pour vérifier leur bon état après un long stockage (dans un entrepôt sous température sèche et contrôlée), des tests complémentaires ont été réalisés sur l'absence de toxicité et d'allergies.

- Résultats de ces tests : positifs

**Masque chirurgical « AUMACOM Sanjiao » : Tests réalisés par le laboratoire TÜV.**

- Résultats des tests : positifs

Ces masques ont été remis à disposition des postiers.



**Masque chirurgical « SUFANG » : Tests réalisés par le laboratoire ICARE, et TÜV.**

- Les premiers résultats des tests sont positifs.
- Un dernier résultat est attendu début décembre. Dans l'attente, ces masques ne sont pas distribués.



## Explications concernant les mentions figurant sur certaines boîtes

- En l'absence de masques chirurgicaux en France et en Europe au 1<sup>er</sup> semestre, La Poste s'est fournie en Chine.
    - Ces masques sont passés par la cellule spécialisée de la Douane, implantée à Roissy pour sécuriser l'importation des produits anti-Covid.
  - Néanmoins, certaines boîtes portent des mentions qui ont posé question. Cela a été clarifié :
    - En avril/ mai 2020, face à l'afflux de commandes en provenance du monde entier, l'Etat Chinois a modifié à plusieurs reprises sa réglementation.
      - Les fournisseurs ont du faire évoluer le packaging des masques chirurgicaux, sous peine d'interdiction d'exportation
      - La qualité des produits et leur certification sont inchangées
    - Il a notamment été demandé aux fournisseurs :
      - de standardiser les emballages en cas d'exportation vers plusieurs régions du monde (pas de mention des normes CE ou EN pour l'Europe, ou FDA pour les Etats-Unis...)  
=> cela explique qu'il n'y ait parfois pas de référence visible à une norme européenne
      - de retirer la référence au terme « medical » (ou « surgical ») pour les masques chirurgicaux, pour les différencier des masques destinés aux filières médicales et hospitalières (du type FFP2 par exemple)  
=> cela explique la présence de la mention 'non-medical' sur certaines boîtes.
- ⇒ Les masques chirurgicaux contenus dans ces boîtes sont tous conformes, et protecteurs.